



point-justice
Gironde

Point Justice de Mérignac

55, avenue Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny
05 57 00 15 10



Point Justice de Mérignac

UN ACCUEIL POUR TOUS POUR RESPECTER LES DROITS DE CHACUN

Besoin d'un conseil, d'une information juridique ?

Connaître ses devoirs et ses droits pour les respecter et les voir respecter ?

Le POINT JUSTICE de Mérignac vous apporte une information juridique de proximité, accessible à chaque citoyen qui en fait la demande.

Des juristes et des professionnels du droit vous écoutent, vous informent, vous orientent et vous apportent des solutions concrètes.

Le POINT JUSTICE de Mérignac : un accueil de proximité gratuit, confidentiel et ouvert à tous sur rendez-vous.

Le POINT JUSTICE de Mérignac : un partenariat avec le Conseil Départemental d'Accès au Droit de la Gironde (CDAD).

Les services proposés

p.3

S'informer sur vos droits

p.6

Contacteur un avocat
ou un notaire

p.4

Défendre vos droits

p.6

Bénéficier d'une
aide à la rédaction

p.5

Solutionner à l'amiable

p.7

Infos pratiques

→ S'informer sur vos droits

INFODROITS

Des juristes vous informent dans différents domaines : droit de la famille, droit du travail, droit public, droit de la consommation, droit des étrangers, procédures, aide juridictionnelle, expulsion, saisie, etc.

PERMANENCES

Maison des associations le lundi de 14h à 16h

Maison des habitants du Burck le 3^e mercredi du mois de 10h à 12h

Maison des habitants de Beaudésert le 1^{er} et le 4^e mercredi du mois de 14h à 16h

Sur rendez-vous : 05 56 45 25 21

RELAIS DES AIDANTS

1^{er} mercredi du mois de 10h à 12h, au Relais des Aidants (RDV au 05 56 97 86 24).

ASSOCIATION LAÏQUE DU PRADO

Service France Victimes 33 ALP

Des juristes accompagnent les victimes d'infractions : vols, agressions, accidents et blessures, etc.

PERMANENCES

Maison des associations le jeudi de 9h à 10h30 – Sur rendez-vous : 05 57 00 15 10

Maison des femmes le lundi de 14h à 17h – Sans rendez vous

Maison des habitants de Beutre le mardi de 14h à 17h – Sans rendez-vous

Mairie annexe du Burck le lundi de 14h à 17h – Sans rendez-vous

CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES DE LA GIRONDE (C.I.D.F.F)

Les permanences du CIDFF sont généralistes (droit de la famille, droit du travail, droit de la consommation...) et leurs juristes sont spécialement formés à l'accueil, l'écoute et l'information des victimes de violences intrafamiliales..

PERMANENCES

Maison des Associations le mercredi de 9h à 12h – Sans rendez-vous

Maison des femmes le mercredi de 14h à 17h – Sans rendez-vous

ASSOCIATION DU LIEN INTERCULTUREL FAMILIAL ET SOCIAL (ALIFS)

Des juristes vous informent sur les dispositifs juridiques existants en droit des étrangers comme les possibilités d'obtention d'un titre de séjour, les renouvellements de titres de séjour, le regroupement familial, la nationalité française ...

PERMANENCES

Maison des Associations

Le 1^{er} et le 3^e lundi du mois de 9h à 12h – Sur rendez-vous au : 05 57 00 15 10

CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'ACCÈS

AU DROIT DE LA GIRONDE

DROIT DU TRAVAIL

Une juriste en droit du travail répond à vos questions en matière de :

- rupture d'un contrat : licenciement, démission, rupture conventionnelle,
- explication du bulletin de salaire et divers calculs pour comprendre l'indemnité de licenciement, de rupture conventionnelle, de congés payés,
- accident du travail et maladie professionnelle (ATMP),
- changement/modification du contrat de travail,
- procédure pour la saisine du Conseil des prud'hommes.

PERMANENCES

Maison des associations

À compter de décembre 2026 : le 2^e mardi après-midi du mois.

Sur rendez-vous : 05 57 00 15 10

→ Défendre vos droits

VOTRE DÉLÉGUÉ DU DÉFENSEUR DES DROITS

Le délégué du défenseur des droits vous aide, à titre gratuit, à trouver des solutions afin de :

- défendre vos droits et libertés dans le cadre des relations avec les administrations de l'Etat, les collectivités territoriales, les établissements publics et les organismes investis d'une mission de service public (impôts, retraite, pôle emploi, RSI, URSSAF, CAF, carte grise etc.),
 - lutter contre les discriminations,
 - défendre et promouvoir l'intérêt supérieur et les droits de l'enfant,
 - veiller au respect de la déontologie par les personnes exerçant des activités de sécurité.
- Il peut être saisi directement et gratuitement par toute personne sur l'ensemble des questions traitant du droit et les libertés.

PERMANENCES

Maison des associations

Tous les mercredis de 9h30 à 17h – Sur rendez-vous : 05 57 00 15 10

UNION DÉPARTEMENTALE CLCV DE LA GIRONDE (CONSOMMATION, LOGEMENT ET CADRE DE VIE)

La CLCV est une association nationale de défense des intérêts des consommateurs et usagers. Elle accompagne les usagers dans le règlement amiable de leurs litiges dans les domaines économiques et environnementaux.

PERMANENCES

Maison des associations

Le 3^e mardi du mois de 14h à 16h – Sur rendez-vous uniquement : 06 98 79 06 87

→ Rechercher une solution à l'amiable

VOS CONCILIEURS DE JUSTICE

Les conciliateurs de justice recherchent avec vous des solutions dans les litiges privés (voisinage, location, dettes, etc.).

PERMANENCES

Maison des associations – Sur rendez-vous : 05 57 00 15 10

ASSOCIATION GIRONDINE D'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE ET DE PRÉVENTION SOCIALE (AGEP)

Vos médiateurs et médiatrices familiaux vous conseillent dans des situations de conflits intrafamiliaux afin de rechercher un accord.

PERMANENCES

Relais des familles «La Parenthèse»

Sur rendez-vous : 05 56 91 04 05

FAMILLES EN GIRONDE

Aide au traitement des dossiers de surendettement.

PERMANENCES

Les mercredis de 9h à 12h – Sur rendez-vous : 05 56 55 66 55

CENTRE RÉGIONAL D'ÉCO- ÉNERGÉTIQUE D'AQUITAINE (CREACQ)

Espace info Energie

Le 1^{er} lundi et les 3^e vendredi du mois de 9h à 17H – Sur rendez-vous : 05 57 95 97 04

→ Contacter un avocat ou un notaire

Une fois par mois, des juristes avocats et un notaire tiennent une permanence.

VOTRE NOTAIRE

Désigné par la chambre des notaires, il vous conseille et vous oriente.

PERMANENCES

Le 2^e vendredi du mois de 14h à 16h30

Maison des associations – Sur rendez-vous : 05 57 00 15 10

VOTRE AVOCAT

Désigné par le barreau des avocats, il vous conseille et vous oriente ponctuellement.

PERMANENCES

Le 1^{er} vendredi du mois de 13h30 à 16h

Maison des associations – Sur rendez-vous : 05 57 00 15 10

→ Bénéficier d'une aide à la rédaction

VOS ÉCRIVAINS PUBLICS

Contactez le réseau d'écrivains publics qui tiennent bénévolement une permanence au Point Justice à la Maison des associations et dans les différents quartiers de Mérignac.

Voir carte de localisation des permanences au verso – Sur rendez-vous : 05 57 00 15 10



Infos pratiques

POINT JUSTICE MAISON DES ASSOCIATIONS

55, avenue du Maréchal-de-Lattre-de- Tassigny
33700 Mérignac
05 57 00 15 10
maison.des.assos@merignac.com

Tram A, arrêt Pin Galant

LES HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi de 9h à 18h

LES PERMANENCES DU POINT JUSTICE DANS VOS QUARTIERS

Maison des habitants de Beutre

210, avenue de l'Argonne
05 56 34 02 68

Maison des habitants de Beaudésert

81, avenue des Marronniers
05 56 34 02 63

Maison des habitants du Burck

Château du Burck, rue du Maréchal Foch
05 56 45 18 07

Mairie annexe du Burck

Avenue du Maréchal Foch
05 56 45 64 80

Relais des aidants

29, rue Alphonse Daudet
05 56 97 86 24

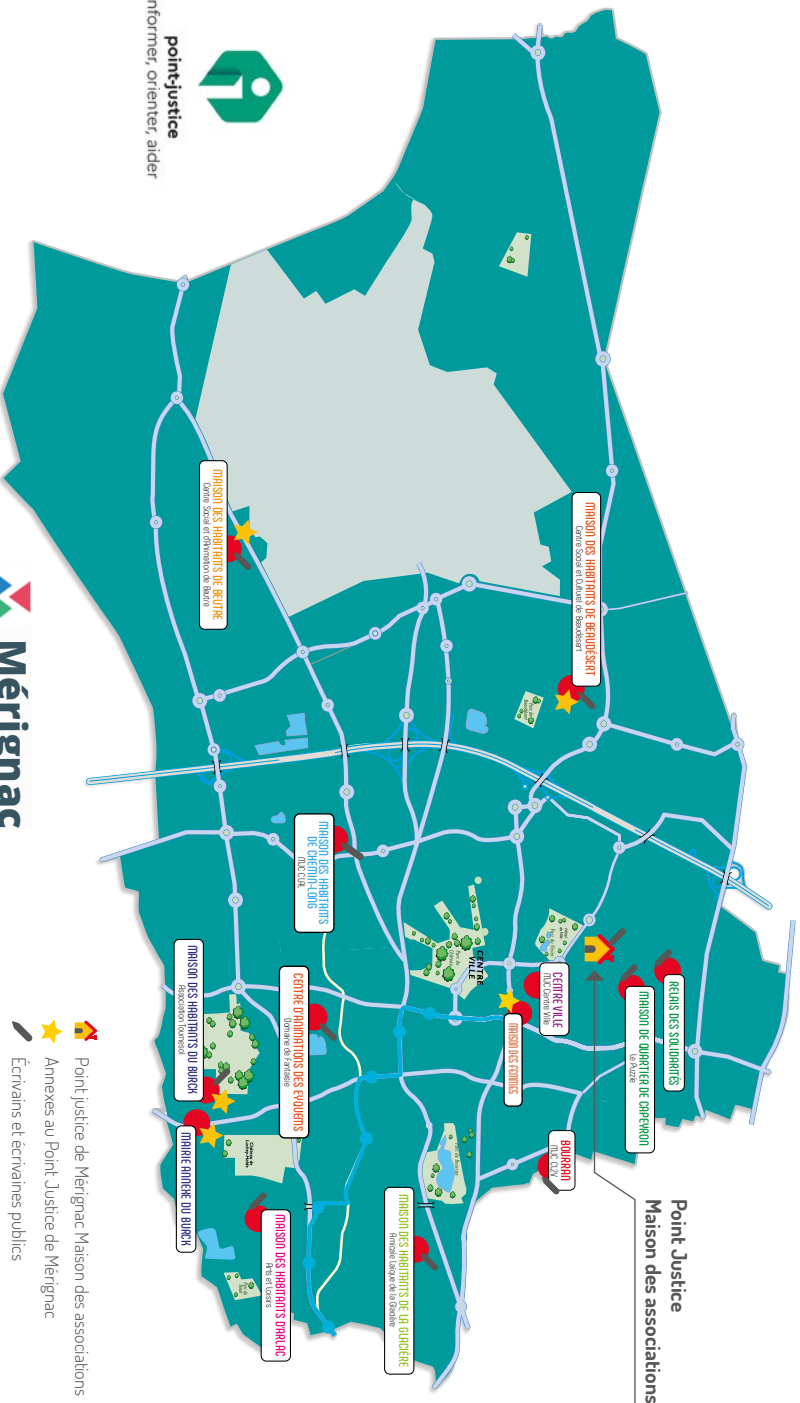
Maison des femmes

2, rue Boileau
05 56 55 66 25

Bienvenue au Point Justice et dans ses annexes de quartier



point-justice
informer, orienter, aider



Point Justice

Maison des associations

Point justice de Mérignac Maison des associations

Annexes au Point Justice de Mérignac

Écrivains et écrivaines publics